

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Échéancier et coûts pour la réfection des ports du ministère des Transports : Gros-Cacouna, Rimouski, Matane et Gaspé

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuillet le 15 avril 2021 par le député de la circonscription de Rimouski au sujet de la réfection des ports du ministère des Transports : Gros-Cacouna, Rimouski, Matane et Gaspé.

Celui-ci aimerait que le gouvernement confirme les échéanciers prévus pour le début des travaux de réfection. De plus, il aimerait savoir si le gouvernement considère que les quelque 150 M\$ transférés du gouvernement du Canada seront suffisants pour moderniser les quatre ports.

Dans le cas contraire, il aimerait savoir si des sommes supplémentaires peuvent être demandées au gouvernement du Canada ou s'il entend fournir lui-même les sommes manquantes, le cas échéant.

Concernant les travaux de réfection et d'entretien, ceux-ci sont déjà débutés :

- 1,1 M\$ a été investi en 2020-2021, soit la première année comme propriétaire des ports. Onze contrats ont été attribués (ex. : études de navigabilité dans les havres et de capacité portante, entretien général et protections incendie et cathodique);
- 16 M\$ de travaux sont prévus en 2021-2022 (ex. : études en lien avec le dragage et la reconstruction de quai, protection cathodique, éclairage, pavage).

... 2

Par ailleurs, comme le député de Rimouski le mentionne, l'entente de cession des ports prévoyait 148,8 M\$ du gouvernement du Canada, ainsi qu'une enveloppe pour des travaux « pré-transfert » de 14,2 M\$, dont la reconstruction de la rue du Quai au port de Gaspé en 2021. Les sommes permettent d'assurer l'opération et le maintien des infrastructures pendant 25 ans, mais sans augmentation de service. Cette entente a été conclue à la satisfaction du gouvernement du Québec.

Le programme fédéral de cession portuaire ne prévoyait pas de sommes pour le développement des ports. Le gouvernement fera part de ses intentions à cet effet en temps et lieu.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



François Bonnardel